



Avis révisé d'audience publique

Le 21 mars 2022

Réf. : 2022-H-08
Révision 2

La CCSN tiendra une audience publique sur la demande de renouvellement de permis d'exploitation de SRB Technologies (Canada) Inc.

La [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (CCSN) tiendra une audience publique le **27 avril 2022** afin d'examiner la demande de SRB Technologies (Canada) Inc. visant à renouveler, pour une période de 15 ans, le permis d'exploitation de son installation de traitement des substances nucléaires de catégorie IB. L'installation de SRBT se trouve près de Pembroke, en Ontario, à environ 150 km au nord-ouest d'Ottawa, et est située sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishnaabeg. **L'audience publique, qui était prévue dans la communauté les 27 et 28 avril 2022, aura plutôt lieu de façon virtuelle le 27 avril 2022.**

Le permis actuel, qui vient à échéance le 30 juin 2022, autorise SRBT à exploiter une installation de traitement du tritium de catégorie IB à des fins de fabrication d'appareils à rayonnement.

Date : Le 27 avril 2022

Lieu : Audience publique virtuelle

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Comme il a été annoncé dans [l'avis d'audience publique](#) diffusé le 30 août 2021, la CCSN a offert jusqu'à 50 000 \$ dans le cadre de son Programme de financement des participants pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de SRBT et les documents qui y sont associés. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 29 octobre 2021. Des renseignements sur la décision concernant l'aide financière aux participants se trouvent sur le site Web de la CCSN à la page [Programme de financement des participants](#).

SRBT a affiché sa demande de renouvellement de permis sur son [site Web](#) (en anglais). Le mémoire de SRBT et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés pendant l'audience sont disponibles sur le [site Web de la CCSN](#), ou sur demande, en s'adressant au Greffe de la Commission.

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui

possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à présenter des commentaires sur la demande de SRBT. La date limite pour demander une intervention auprès du Greffe de la Commission était le 14 mars 2022.

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du [site Web de la CCSN](#) ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou pour demander des documents, communiquez avec :

Agente principale du tribunal, Greffe de la Commission
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

e-Doc 6756653 (Word)

e-Doc 6760423 (PDF)